



À partir du 1er janvier 2025, la législation cantonale sur l'énergie entre en vigueur, marquant une étape clé vers un parc immobilier plus durable et efficient.

Au coeur de cette réforme, citons notamment la garantie d'aides financières jusqu'en 2030 pour soutenir les propriétaires qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leur bien. **Véritable opportunité de modernisation, la loi allie possibilités d'économies à long terme et enjeux de la transition énergétique.**

Les communes du district de Martigny ont la volonté de **faire preuve d'exemplarité en allant dans le sens de cette transition**, à l'image des projets du nouveau bâtiment scolaire de Saillon et de la rénovation de la salle de l'Abeille à Riddes.

Découvrez dans cette newsletter les travaux qu'elles ont entrepris, ainsi que les points centraux de la nouvelle loi sur l'énergie.

L'équipe de MYénergie vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite d'ores et déjà une année 2025 lumineuse!



Quoi de neuf dans vos communes?

Saillon: un bâtiment exemplaire pour l'accueil des enfants

Conçu en collaboration étroite avec l'équipe éducative, au plus proche des besoins des enfants, **le bâtiment qui abritera la nurserie, la crèche et l'UAPE dès 2025 se distingue en tant qu'exemple de durabilité**, aussi bien dans sa conception que dans son système énergétique.

En trente ans, la population résidente de Saillon a plus que doublé. Ainsi, la Municipalité a investi 11 millions de francs dans une nouvelle nurserie-crèche-UAPE. Le bâtiment, dont les travaux ont commencé fin août 2023, sera opérationnel dès 2025.

L'usage du béton a été minimisé au profit du bois; les matériaux sont naturels et évitent les solvants. La toiture végétalisée contribue à cette dimension écologique: **mieux climat intérieur, fraîcheur dans le jardin, biodiversité, rétention de l'eau de pluie, cadre de vie paysager**. Les grands avant-toits protègent les espaces de la surchauffe estivale. Quant à l'énergie, elle est renouvelable grâce à des panneaux photovoltaïques et de la géothermie.



Photos © Thomas Masotti

Le futur lumineux de Martigny-Combe

Le projet de modernisation des 477 lampadaires de la commune de Martigny-Combe est bien entamé, puisque 25% du parc a déjà été rénové avec des luminaires de technologie LED. **Plus efficaces, ils permettent un abaissement de l'intensité lumineuse durant les heures creuses.**

Pour consolider cette démarche, un état des lieux a été effectué, permettant d'identifier d'éventuelles zones de suréclairage ou de surconsommation d'énergie. L'étude sera également l'occasion d'analyser les possibilités d'extinction des luminaires pendant certaines heures de la nuit, **grâce à des candélabres connectés et pilotés à distance.**



L'Abeille termine sa mue à Riddes

Rénové pour la dernière fois en 1958, le bâtiment de l'Abeille appartenait à la fanfare homonyme, avant d'être racheté par la Commune de Riddes. Les travaux de rénovation ont conservé le cachet de la salle de spectacle, tout en améliorant son enveloppe isolante, tandis que l'ancien local de la fanfare a été démolé pour être reconstruit à neuf.

Inaugurée en janvier 2023, l'Abeille arbore 100 mètres carrés de panneaux solaires, pour une production annuelle de 25'000 kilowattheures. Elle est mise en valeur par une **multitude d'aménagements extérieurs, tels qu'une prairie fleurie, des bancs en bois et des hôtels à insectes, qui favorisent la biodiversité.**



Loi cantonale sur l'énergie

Zoom sur les apports de la loi

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LcEne) entre en vigueur le 1er janvier 2025. Elle vise à adapter le parc immobilier aux défis de la transition énergétique.

Le bâti est responsable de **40 % de la consommation d'énergie du pays** et d'un tiers des émissions de CO₂. En Valais, plus de 50'000 bâtiments sont chauffés au mazout ou au gaz, et 30'000 équipés de chauffages électriques directs.

Cette nouvelle législation offre une véritable **feuille de route pour les prochaines années, afin de bâtir un avenir plus durable et plus résilient**, tout en répondant aux enjeux climatiques de notre époque.

Grâce à une palette d'aides financières fédérales, cantonales et communales, les propriétaires pourront **bénéficier de soutiens importants pour réaliser rénovations et investissements**, qui se verront compensés à terme par des réductions de coûts énergétiques significatives et des déductions fiscales.

Par exemple, les nouveaux bâtiments présenteront un confort amélioré grâce à une plus forte isolation thermique, seront chauffés **grâce aux ressources énergétiques renouvelables abondantes dans le canton** et produiront une part de l'électricité qu'ils consommeront.

RETROUVEZ LES INFOS OFFICIELLES ICI

Actualités

Journal de l'énergie

À destination des propriétaires immobiliers, le Journal de l'énergie de SuisseEnergie propose des articles **concernant les bâtiments, les énergies renouvelables et la mobilité.**

L'édition d'octobre 2024 décrit les avantages des façades photovoltaïques et présente des projets énergétiques pilotes au Tessin et dans le Jura.

FEUILLETEZ LA DERNIÈRE ÉDITION

Des parcs solaires éphémères

À Martigny et à Vétroz, des parcs photovoltaïques éphémères et amovibles valorisent des terrains encore inutilisés.

Sur les 4000 mètres carrés que mesure le terrain de Martigny, seize fois 40 panneaux de 415 watts ont pu être disposés. Les 400 000 kWh par an qui sont produits grâce à ces larges plaques obscures sont essentiellement **consommés dans le bâtiment des Caves Orsat adjacent.**

Rentabilisé en moins de dix ans, ce système léger offre une valorisation temporaire de terrains constructibles.

LISEZ L'ARTICLE

Boîte à idées

Notre newsletter fait le point sur les actualités en lien avec l'énergie dans notre district et dans le canton. Vous avez un projet, une photo ou un lien à partager?

FAITES-LE NOUS SAVOIR

Retrouvez toutes les infos sur notre site web!

VISITEZ LE SITE

